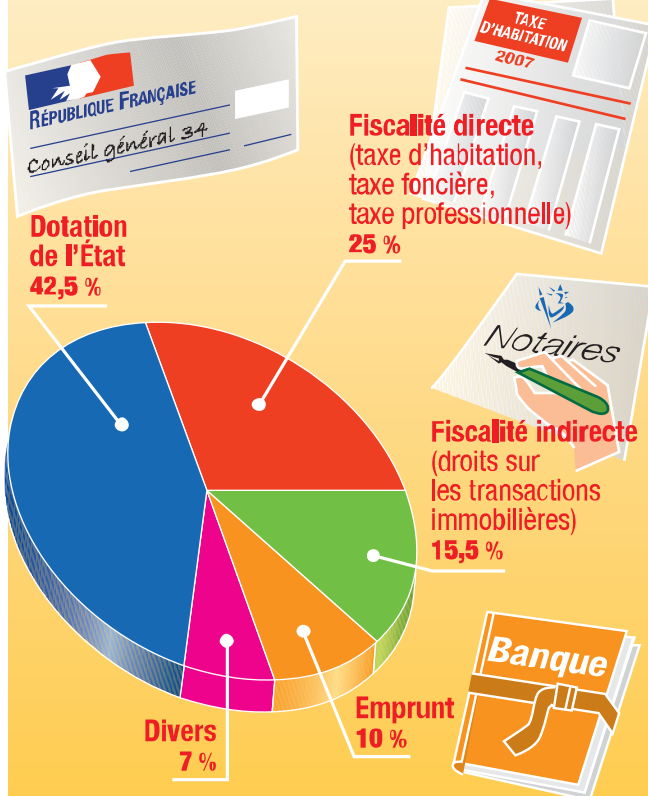


Les ressources du Département



Les taux se resserrent

Hausse des impôts locaux limitée à 1,5 % en 2007.

■ Ils avaient prévu + 3 % lors du vote du budget primitif 2007, finalement les élus départementaux ont voté 1,5 % d'augmentation des impôts locaux.

Les raisons de cette dérive ? D'abord le dynamisme démographique et économique de l'Hérault. Davantage d'habitants, ce sont plus de contributeurs au budget de la collectivité. On assiste aussi à une amélioration des recettes issues de la taxe professionnelle. Seconde raison : la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Celle-ci a été constatée par la Trésorière

« une situation financière globalement bonne. »

payeuse générale de la région Languedoc-Roussillon. Dans son analyse des finances du Conseil général (2002-2005), elle conclut à « une situation financière globalement bonne, caractérisée par une forte capacité d'autofinancement et un endettement réduit. »

Ce constat est pourtant dressé dans un contexte défavorable pour les finances départementales : les charges liées à la décentralisation (RMI, Apa, routes nationales,...) creuseront un « trou » de 90 M€ dans le budget en 2007. Sans pour autant peser outre mesure sur la fiscalité. Avec une hausse du taux d'imposition de + 1,5 % en 2007, l'Hérault se situe dans la moyenne des départements français.

ADOPTÉ !

Un loyer pour les radars

Les élus ont voté l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public routier pour les radars fixes installés par l'Etat, comme la loi le prévoit. A ce jour, l'Hérault en compte dix. La redevance est fixée à 10 000 € par radar et par an.

Economie solidaire

Le Département va expérimenter de nouveaux dispositifs d'insertion, dont le RSA, le revenu de solidarité active. Destiné aux allocataires du RMI, il poursuit deux objectifs majeurs : offrir des conditions plus motivantes de retour à l'emploi et garantir un maintien durable dans l'emploi. Ces dispositifs s'inspirent du rapport de Martin Hirsch, président d'Emmaüs France, qui constate l'effet non incitatif de la rupture entre le bénéfice des minima sociaux et le retour effectif à l'emploi.

ENTRE GUILLEMETS Inauguration du domaine expérimental du Chapitre

À Villeneuve-lès-Maguelone, le domaine du Chapitre héberge un parc d'entreprises axées sur le transfert de technologies au service de la viticulture.

ETIENNE LANDAIS,
ADMINISTRATEUR
DE SUP AGRO
DÉVELOPPEMENT

Dans une concurrence mondiale de plus en plus forte et alors que la filière traverse une grave crise, la création d'un parc d'entreprises constitue une aide précieuse au développement de la viticulture. »

ALEXANDRE DURAND,
DIRECTEUR D'ENVILYS

OUTILS « Notre société propose aux professionnels des outils pour valoriser la qualité environnementale de leur production. Le domaine du Chapitre nous offre d'être à l'interface de la recherche scientifique et des besoins de la filière vitivinicole. »

FRANCIS PRUVOST,
DIRECTEUR DE VINOTIS
CONSERVATION

« Notre technique améliore la qualité de conservation et de bonification des vins de garde. Ce parc d'entreprises apparaît comme un élément vital pour que la France garde sa notoriété en termes d'innovation. »

Logements sociaux

Le Département achète des terrains à Montpellier, Ganges, Aumes, Murviel-lès-Béziers et Claret pour y construire au total 180 logements sociaux.